

11/04/07

Mémoire

« Projet de construction Pipeline St-Laurent »

de

Gaston Moreau
Ferme Gaimo

J'exploite une ferme laitière depuis 35 ans avec mon épouse et par la suite mon fils William s'est joint à nous pour former la 4^e génération d'agriculteurs. Nous sommes particulièrement touchés par ce projet qui comporte beaucoup d'inquiétude et de désagrément pour nous qui devons travailler aux alentours et sur cette emprise.

Pipeline St-Laurent nous impose son installation à une profondeur de 1.2 mètre pour le terrain agricole et de 0.9 mètre pour le boisé. Cela nous apparaît nettement insuffisant, étant donné que nous faisons effectuer des travaux à forfait qui comporte de la machinerie de plus en plus lourde. L'idéal serait une profondeur de 2 mètres minimum pour notre sécurité et celle de l'environnement.

Enfin, sachant qu'une pression de 1480 lbs s'exerce en permanence dans ce pipeline, nous devons redoubler de vigilance, car au niveau

écologique, ce serait désastreux s'il y avait un biseau
A Qui la Responsabilité ?

Toutefois une demande écrite devra être
envoyée à Pipeline St. Laurent avant d'effectuer
certains travaux importants pour obtenir leur per-
mission. Des travaux tel que :

- Travaux réduisant
l'épaisseur de la cou-
che de terre.
- nivellement du sol
- mettre en place des sys-
tèmes de drainage.
- ériger une clôture.

D'ailleurs nos boisés sont déjà ampu-
tés d'environ 120 mètres de large par 2 lignes de trans-
mission d'hydro-Québec et qui le seront encore davan-
tage de 18 mètres de plus avec ce projet et à des
profondeurs ridicules.

De plus le Pipeline St. Laurent a
obtenu du gouvernement la loi 229, qui lui confie-
re le droit de nous exproprier.

Donc, pour tout ces ~~désagréments~~ désagréments, on
nous propose une somme aussi dérisoire que \$700.
à perpétuité pour une superficie environ de 210 mètres
par 18 mètres. Si on fait le calcul, sur 100 ans, ça
rapporte une ridicule somme de \$57. par année.

C'est aberrant !

Pourquoi devrions-nous endosser une telle responsabilité, il est clair que cette compagnie n'a qu'une seule idée en tête, augmenter son chiffre d'affaire à notre détriment. Il est bien connu que cette entreprise n'a pas l'intention de cesser ses transports ferroviaires et maritimes, mais bien d'en augmenter leur profit.

Il est certain que dans une telle situation et pour tout ces inconvénients une compensation devrait être versé annuellement.

Autre solution serait que le Pipeline St. Laurent change sa trajectoire pour l'autoroute 20 ou l'autoroute 40 où déjà se trouve un conduit de gaz naturel.

Nous en tant que producteur agricole avons bien d'autres soucis environnemental et financier sans devoir supporter les conséquences d'un tel projet. Ainsi nos terres et nos boisés qui sont « le poumon de la terre » s'en porteraient beaucoup mieux, ainsi que nous les agriculteurs.

François Côté
~~Frédéric Fournier~~

William Proven